



demande de dépôt en mandat cash à la poste

Par **nico7579**, le **29/10/2010** à **23:07**

bonsoir,

je suis à la recherche d'un appartement sur paris depuis quelques mois.

J'ai trois propriétaires qui me demande un dépôt en mandat-cash-urgent de deux fois le loyer pour se déplacer car ils ne sont pas sur place.

J'aimerais savoir si c'est légal et s'il y a des risques pour moi de ne pas revoir cet argent si le logement ne me convient pas?*

Je suis dans l'urgence car là, je suis dans un hôtel depuis 3 jours, c'est pourquoi je demande votre avis à ce sujet pour pouvoir m'éclaircir sur le mandat cash.

Merci pour votre compréhension

Par **Domil**, le **29/10/2010** à **23:55**

Surtout ne le faites pas, ce sont des escrocs, ils ne doivent même pas avoir quoi que ce soit à louer, ce sont des annonces bidon

Par **nico7579**, le **30/10/2010** à **00:23**

Je m'en doutais, c'était des loyers très attractifs du genre 450€ dans le 5ème arrondissement de Paris de 25 à 50m². ca ma parut louche mais j'ai tellement de mal à trouver un logement que j'étais à 2 doigts de le faire. Savez-vous s'il y a un moyen de dénoncer ces gens et par quels biais car je suis tellement frustré car désespéré de trouver un appart que j'aimerais qu'ils payent pour le s gens qui se sont fait avoir et pour moi qui ai failli le faire.

Merci en tout cas pour votre réponse qui m'a bien ouvert les yeux sur ces arnaqueurs, voleurs, fraudeurs.

Par **Domil**, le **30/10/2010** à **00:53**

vous avez vu l'annonce sur Internet ?

Par **nico7579**, le **30/10/2010** à **01:12**

oui, et pour les 4 logements je correspond avec eux par mail depuis quelques jours car je me méfiais de ce genre de procédés mais les 4 ont essayé de me faire comprendre que c'était mieux pour eux. C'était tellement alléchant au niveau prix que je me suis méfié. je connais un peu la valeur d'un appart dans le 5ème un des quartiers les plus chers de paris. On doit donc pouvoir retrouver des traces grâce à des expert ou ce n'est pas possible? Je me sens trahi par ces gens là qui ont voulu abuser de ma faiblesse je leur ai même envoyer photocopies de fiches de paye, carte d'identité et justificatifs de domicile, j'espère qu'ils ne peuvent rien faire avec ces papiers? ca m'engoisse maintenant que je sais que c'est illégal.
merci pour vos réponses.

Par **Domil**, le **30/10/2010** à **15:48**

Avec les papiers fournis, ils peuvent monter une belle usurpation d'identité. Vous leur avez fourni des documents bancaires, un simple RIB ? Si oui, vérifiez avec attention votre compte (qu'ils ne prennent pas un abonnement à votre nom avec prélèvement, par exemple)

Il faut signaler tout ça à la police. Gardez les mails, faites une copie d'écran ou une copie HTML (complète) de la page, des annonces si elles sont toujours là, avec l'URL directe pour y accéder

Vous êtes sur Paris ou petite couronne (92,93,94) ? Si oui, contactez la BEFTI sinon l'OCLCTIC

<http://www.commentcamarche.net/faq/25868-signalier-des-faits-relatifs-a-la-cybercriminalite>

La plainte pour tentative d'escroquerie, faudrait être sur, qu'ils ne se couvrent pas en ayant un taudis à louer.

Par définition

- on vous demande de l'argent par mandat-cash = Biiiiiiiiippppp alerte à l'arnaque
- Internet sert à la mise en relation, mais ensuite, on visite AVANT de fournir le moindre papier quand c'est un logement

Regardez l'entête du mail pour savoir s'il passe par un serveur de mail bidon

Par **Domil**, le **31/10/2010** à **02:06**

copier non, usurper, oui.

Par **nico7579**, le **31/10/2010** à **02:10**

ca veut dire que je suis dans la merde? comment coincer ces enflures et que dois-je faire pour les papiers que j'ai fournis?

Par **nico7579**, le **31/10/2010** à **02:47**

non je n'est pas envoyer de rib mais fiches de paye, permis de conduire, carte d'identité mais que d'un côté et périmée, quittance de loyer mais je n'y suis plus depuis une semaine.
Est-ce qu'ils peuvent copier mon identité?